



Communiqué de presse

Toulouse, le 13 décembre 2017



Gropament d'Interès Public entre :



Signature de la convention académique pour développer l'enseignement de l'occitan dans l'académie de Bordeaux

M. Olivier DUGRIP, Recteur de l'académie de Bordeaux, M. Alain Rousset, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine, Mme Charline CLAVEAU-ABBADIE, Présidente de l'Office public de la langue occitane, ainsi que Mme Régine ANGLARD, Vice-Présidente du Conseil départemental de la Dordogne, Mme Danielle LACOSTE, M. Marcel CALMETTE, Mme Monique SÉMAVOINE, respectivement Conseillers départementaux de la Gironde, du Lot-et-Garonne et des Pyrénées-Atlantiques, ont signé ce lundi 11 décembre, à l'Hôtel de Région à Bordeaux en présence de M. Patric ROUX, représentant la Région Occitanie, une convention territoriale pour développer et structurer l'enseignement de l'occitan dans l'académie de Bordeaux.

Cette convention, qui fixe des objectifs notamment en terme d'ouverture de nouvelles écoles bilingues français – occitan (ouverture d'une école par an et par département), installe également les outils de concertation entre les services de l'État, les collectivités territoriales signataires, l'Office public de la langue occitane et les associations-opérateurs afin d'échanger sur la planification en termes d'ouverture de nouvelles filières.

Elle installe également un dispositif d'habilitation-formation des professeurs qui souhaiteraient intégrer de l'occitan à leurs enseignements, adossé à un dispositif d'aide financière individuelle (bourses Ensenhar).

Cette convention académique décline la convention nationale signée par le ministère de l'Éducation nationale, les Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie et l'Office public de la langue occitane le 26 janvier dernier et qui installait, pour les territoires de la région Nouvelle-Aquitaine et de la région Occitanie, des modalités d'enseignement harmonisées, la continuité des cursus d'enseignement pour les élèves, la possibilité d'expérimenter l'enseignement immersif dans l'enseignement public, le renforcement des outils de concertation et d'évaluation des actions.

Plus de 20 sites bilingues publics français-occitan ont été ouverts dans l'académie de Bordeaux ces cinq dernières années. A la rentrée 2017, dans le primaire, 1957 élèves suivent un enseignement bilingue dans le secteur public, 540 dans les Calandretas et 28 dans le privé confessionnel. Dans le second degré, les effectifs bilingues dépassent 120 élèves (enseignement public et privé associatif) ; avec une progression à venir liée au développement des filières dans le premier degré. Pour l'enseignement optionnel, ce sont plus de 2200 élèves qui font de l'occitan dans l'enseignement public (collège et lycée) et plus de 350 dans l'enseignement privé confessionnel.

Plus généralement en Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie, ce sont plus de 35 000 élèves suivent un enseignement de l'occitan dans le premier degré, et plus de 12 000 dans le second degré (collège et lycée). Près de 10 000 élèves suivent un enseignement bilingue français occitan.

Charline Claveau-Abbadie, Présidente de l'Office Public de la Langue Occitane et conseillère régionale déléguée de Nouvelle-Aquitaine, a déclaré qu'il ne s'agit pas seulement de sauver une langue :

« il s'agit aussi de transmettre à nos enfants ce qu'elle véhicule de profondément contemporain, de profondément porteur de sens pour les citoyens de demain qu'ils seront: c'est, par exemple, ce que dit tout un lexique sur la nature du lieu où l'on vit, ce que dit l'amour courtois du consentement de la femme et de sa place, ce que dit une tournure de phrase de la relation à l'autre et qui subsiste encore aujourd'hui dans les communautés de vie, ce que dit l'intercompréhension propre à une langue de dialectes du regard porté sur ce qui nous rassemble plutôt que sur ce qui nous sépare.

Dans un monde de grande mobilité, où presque plus personne ne peut dire qu'il vit là où il est né et qu'il travaille là où il vit, apprendre l'occitan est peut-être utile pour se préparer à cette nouvelle complexité du monde: Car c'est une langue d'attachement, peu importe que l'on soit né ici ou ailleurs, qui pour autant permet l'ouverture à l'autre et au monde, parce qu'elle a été langue de commerce, une langue de distinction culturelle, à l'heure où l'on trouve des Mc Do et du Coca même au fin fond de la Papouasie, et certainement une langue d'accueil parce qu'elle sait ce que coûte la différence. Plus encore que ce qui est utile, ce sont des apprentissages qui peuvent aussi faire sens. C'est sans doute cela, qu'il faudra désormais réussir à dire, à démontrer, à transmettre, pour donner l'envie (...) et pour que cette langue soit finalement aussi une langue de désir. »

La convention pour l'académie de Limoges sera signée en début d'année 2018.

Contacts presse :

Office Public de la Langue Occitane – Ofici Public de la Lengua Occitana

22 Boulevard du Maréchal JUIN

31406 Toulouse cedex 9

 05 82 60 02 81

 cristol.larrocan@ofici-occitan.eu ;